

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Pourquoi un Abbé-Evêque à Saint-Maurice ?

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1992, tome 88, p. 7-12

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

Pourquoi un Abbé-Evêque à Saint-Maurice ?

En 1840, le Pape Grégoire XVI décidait d'appeler les abbés de Saint-Maurice d'Agaune à l'épiscopat et leur attribuait le siège épiscopal titulaire de Bethléem. Dès cette date, six Abbés "nullius" de Saint-Maurice portèrent ce titre, attaché au siège abbatial. Ce furent :

NN S S Etienne Bagnoud
Joseph Paccolat
Joseph Abbet
Joseph Mariétan
Bernard Burquier
et Louis Haller.

Le Concile Vatican II a apporté quelques modifications à cette "tradition" : dès 1970, sous le pontificat de SS le Pape Paul VI, Mgr Louis-Séverin Haller résignait sa charge abbatiale, à l'âge de 75 ans, fixé par le droit de l'Eglise. Dès ce moment, le titre n'est plus "lié" au siège abbatial de Saint-Maurice ; Mgr Haller le conserve jusqu'à son décès en 1987.

Mgr Henri Salina devient abbé territorial de Saint-Maurice le 15 juillet 1970. Il exerce, selon le nouveau Droit de l'Eglise, une juridiction quasi-épiscopale (cf. Code de droit canonique, n. 370) qui est, et demeure actuellement encore, sa charge.

Cependant, dans un geste bienveillant pour l'Abbaye pluriséculaire ¹, par affection paternelle pour le Clergé canonial et les Fidèles du Territoire, SS le Pape Jean Paul II a appelé l'abbé de Saint-Maurice à recevoir l'Ordination épiscopale, plénitude du sacerdoce, entrée dans le Collège des Evêques unis au successeur de Pierre qui y préside.

Notre Abbaye de Chanoines réguliers se réjouit tout particulièrement : l'idéal de Notre Père saint Augustin, Evêque d'Hippone (actuellement Annaba en Algérie orientale) pourra ainsi se manifester de façon plus "plénrière" : idéal de "vie commune" de l'évêque et de ses prêtres, au service du Peuple de Dieu, à lui et à eux confié.

¹ Dont les origines remontent en l'an 380 par S. Théodule, premier évêque d'Octodure, et en l'an 515 par le roi S. Sigismond.

Bulle de nomination de Mgr Salina

Jean Paul, Evêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu

à notre cher fils, Henri Salina, Abbé Ordinaire de Saint-Maurice d'Agaune, élu Evêque titulaire de Mont de Mauritanie, salutation et Bénédiction Apostolique. Estimant vos qualités manifestes d'esprit et de coeur, ainsi que votre étroite communion à notre Siège apostolique, considérant aussi l'autorité spirituelle et la situation particulière de la très antique et illustre Abbaye territoriale de Saint-Maurice d'Agaune, à laquelle depuis 1970 vous présidez en homme sage et zélé comme Abbé ordinaire, nous désirons vous honorer, cher fils, de la plénitude de l'ordre sacré. Sur consultation de la Congrégation pour les Evêques, faisant usage de notre autorité suprême, nous vous nommons et vous proclamons par cette Bulle Evêque titulaire de Mont de Mauritanie, avec les droits et les obligations qui y sont liés. En ce qui concerne votre ordination épiscopale, c'est volontiers que, par la grâce de Dieu, nous vous la conférerons nous-même le six du mois de janvier prochain, durant la messe de la solennité de l'Epiphanie du Seigneur, en la Basilique Patriarcale du Vatican dédiée au Prince des Apôtres. Mais auparavant il vous faudra faire profession de foi catholique et prêter serment de fidélité envers Nous et Nos successeurs, selon la règle du droit canonique. Enfin, tandis que nous ordonnons de porter cette lettre à la connaissance du clergé et de tous les fidèles de votre Abbaye territoriale, nous demandons pour vous, cher fils, par l'intercession de la Vierge Marie, les dons les meilleurs de l'Esprit Consolateur, afin que, soutenu par eux, vous parveniez à exercer le ministère sacré en y mettant toutes vos forces, mais surtout en vous confiant au Seigneur, vous souvenant de ces paroles de saint Augustin : "Aie toujours confiance en Dieu et abandonne-toi à lui aussi entièrement que tu le peux... Et ainsi il ne cessera pas de t'attirer à lui et il ne permettra pas qu'il t'arrive aucun événement qui ne te soit utile, même à ton insu." (Solil. 1,15,30; PL 884-885) Que la lumière éclatante de la Nativité du Christ qui vient vous réjouisse tous les jours de votre vie, vous, les chanoines réguliers et vos fidèles, tous très chers à notre coeur. Donné, à Rome, à Saint-Pierre, le 21 décembre de l'an 1991, quatorzième de notre pontificat.

Jean Paul II

Marcello Rossetti, protonot. apost.



Elu Abbé de Saint-Maurice en 1970, Mgr Henri Salina a été ordonné Evêque à Rome le 6 janvier 1992 par SS le Pape Jean Paul II. Une messe d'action de grâce a été célébrée à l'Abbaye le 25 janvier 1992.

Sur les pas des martyrs...

Audience privée du 7 janvier, à Rome

Cher Frère dans l'Episcopat, Chers amis,

Au lendemain de la fête de l'Epiphanie, où j'ai eu la joie de conférer l'ordination épiscopale à Monseigneur Henri Salina, c'est avec plaisir que je vous accueille un moment pour une rencontre familière.

Désormais, l'Abbé de Saint-Maurice d'Agaune se trouve revêtu de la plénitude du sacerdoce, et il exercera mieux encore le ministère pastoral qui lui est confié et qui va dans le sens de l'action évangélisatrice que les grands centres monastiques ont exercée à travers les siècles en Europe. Cher Monseigneur Salina, je vous souhaite de tout coeur une heureuse poursuite de votre ministère pour le plus grand bien des fidèles, dans le territoire relevant directement de votre juridiction, et aussi auprès des nombreux Suisses qui sont attachés au rayonnement de votre Abbaye. Je salue très cordialement tous ceux qui vous entourent aujourd'hui, vos Frères, les Chanoines réguliers de la Congrégation de Saint-Maurice, vos proches et amis.

Récemment, vous avez célébré avec ferveur le dix-septième centenaire du martyr de saint Maurice et de ses compagnons de la Légion thébaine. Puissent ces pionniers dans la foi, qui ont communie au sacrifice du Christ par le don de leur vie, demeurer vos inspirateurs et votre soutien ! Puissent-ils vous montrer, aujourd'hui encore, la voie d'une fidélité totale au Rédempteur ! A leur suite, continuez à donner un témoignage exigeant auprès de vos compatriotes, à une époque où bien des courants portent à atténuer l'ardeur de la foi ou à affaiblir la communion entre les membres du Corps du Christ.

Tandis que nous sommes encore dans la lumière de la Nativité et que nous venons de célébrer la manifestation glorieuse de l'Emmanuel parmi les Nations, je le prie de vous donner la «très grande joie» des Mages et d'accueillir, avec Marie sa Mère, l'hommage de votre adoration et de vos offrandes. Qu'il fasse de vous des disciples heureux de louer Dieu, de témoigner du salut accompli parmi nous, de brûler de l'amour répandu en nos coeurs par l'Esprit Saint !

A vous, cher Monseigneur, à ceux qui vous accompagnent et aux fidèles de Saint-Maurice, je renouvelle de grand coeur ma Bénédiction apostolique.

Jean Paul II

En marche vers le Royaume...

Homélie prononcée le 25 janvier, à St-Maurice

Dans le rituel de l'Ordination d'un évêque, en sa cathédrale, il est prévu qu'à la fin de la célébration il peut faire une brève homélie.

Je n'ai pas été ordonné évêque en cette **Basilique** puisque notre Saint Père le Pape Jean Paul II m'a invité, le 6 janvier dernier, fête de l'Epiphanie, pour cela, en la Basilique S. Pierre de Rome. Je désire toutefois user brièvement de cette possibilité de m'adresser à vous.

Frères et soeurs, je m'accuse de n'avoir pas toujours suivi les chemins habituels !

Entré à l'Abbaye le 1er septembre 1953, en cette Basilique des Martyrs d'Agaune, je fis ma profession solennelle perpétuelle le 28 août 1957 ; le 1er septembre j'étais appelé au sous-diaconat; ordonné diacre le 8 septembre, ordonné prêtre le 15 septembre de cette même année ! Rupture des procédures habituelles.

Le 15 juillet 1970, ici même, le Chapitre de l'Abbaye m'appelait à être Abbé ; peu après le Saint Siège me confirmait comme Abbé de l'Abbaye et de son Territoire.

Il y a donc plus de vingt et un ans que nos fidèles et amis m'entendent prêcher ! En cette Basilique et dans nos paroisses ! Et du reste aussi ailleurs ! Je pense à Lourdes et même Rome !

Et puis le 21 décembre dernier, le Saint Père annonce qu'il m'appelle, de plus, à l'Episcopat; et 15 jours plus tard c'est le voyage à Rome, entouré, à ma grande joie, de beaucoup d'amis qui me sont très chers.

De nouveau un chemin un peu particulier pour une ordination épiscopale !

Je vais donc tout simplement continuer à prêcher l'évangile - première tâche... - mais, même si, apparemment, il y a peu ou pas de différence, cela sera cependant **différent**, puisque, sacramentellement, l'Ordination m'a fait entrer dans le Collège épiscopal successeur du Collège apostolique «des douze apôtres».

En ce lendemain de la fête de S. François de Sales, évêque de Genève et Patron de ma paroisse d'origine de Morges, où je fus baptisé ; au jour de la fête de la conversion de S. Paul, missionnaire, infatigable prédicateur du mystère pascal de Jésus, au septième jour de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, je voudrais juste vous laisser une parole de notre bienheureux père S. Augustin évêque d'Hippone qui voulait de tout son coeur vivre la vie commune avec ses frères prêtres ; ce sont des paroles éparses en ses sermons et qui m'habitent plus que jamais.

Augustin, à juste titre, craignait beaucoup d'être évêque ! parce que c'est le ministère difficile de la communion, de l'unité.

Voici ses paroles :

"J'occupe cette fonction qui m'obligera à une sévère reddition de compte, parce que le Seigneur m'y a placé, non pas selon mon mérite, mais par condescendance.

Si je suis effrayé de ce que je suis pour vous, je suis cependant consolé de ce que vous êtes pour moi.

Pour vous je suis évêque,

Avec vous je suis chrétien.

Le premier titre est celui d'une charge que j'ai reçue, le second est celui d'une grâce dont j'ai été revêtu".

Eh bien !

Vous tous mes frères et mes soeurs, mes amis, à l'Abbé et Evêque que je suis devenu, gardez, je vous prie, votre amitié confiante et votre généreuse prière ; au chrétien que je suis, en marche avec vous vers le Royaume de Dieu, accordez toujours votre miséricordieuse indulgence. Amen.

Mgr Henri Salina